Intégration des écritures - TCR*

L'intégration des écritures comptable à partir du relevé ne peut se faire qu'à partir du moment où le code journal banque autorise la génération des écritures (cf paramétrage) et il est nécessaire d'utiliser un code de saisie mode pièce afin de permettre au logiciel de réaliser les ventilations comptable.

La saisie des écritures comptable

La saisie s'effectue à partir de "gestion de la comptabilité / Rapprochement bancaire" icone 

Sélectionner le mois et le code de saisie souhaités. La liste des écritures de relevé s'affiche.

Double cliquer sur la ligne que vous souhaitez saisir : l'écriture comptable apparait sur la droite

Mettre en surbrillance la cellule compte et cliquer sur F7 pour faire apparaitre le plan comptable et indiquer le compte à saisir

A noter que la saisie analytique ou les ventilations comptables se saisissent de la même manière.

Toutes les lignes cochées seront comptabilisées lors de la validation de la page.

Création d'un schéma à partir de la ligne sélectionner

Il est possible d'appliquer un compte comptable automatiquement à partir de règle défini par l'utilisateur sur le libellé (et sous libellé)

Lorsque le compte comptable est renseigné :

- Afin de créer le ou les règles souhaités, cliquer sur 

La création du schéma peut s'effectuer à partir du libellé (choisir l'onglet "Libellé") ou à partir du sous libellé (choisir l'onglet "Détail")

Pour créer la règle cliquer en dessous de "règle" et appuyer sur la touche "inser". Il est alors possible d'accéder au menu déroulant avec les choix suivants ("commence par" "Contient" "Fini par" "Egal à") la zone Libellé est saisissable. Il est possible d'enregistrer cette règle dans la

bibliothèque. Ceci permet de partager la règle avec les autres banques de la section ou les banques des autres sections. Ce partage n'est pas automatique, pour l'appliquer l'utilisateur doit sur la banque où il souhaite récupérer la règle ouvrir cette bibliothèque et "importer dans l'établissement en cours" flèche jaune vers le bas.

Revision #6
Created 2022-08-24 08:52:49 UTC by Nicolas CHAMPION
Updated 2026-08-28 09:58:52 UTC by Elodie LUCEYRAN